

Collège

St-Venant : l'inquiétude des professeurs

Lire page 25

Emploi

Le canton de Fauquembergues mise sur le Jardin maréchal

Lire page 19

journal d'informations hebdomadaire fondé en 1837

L'Écho de la Lys

Jeudi 23 Février 2006 - N° 8 - 1,20 €
18 rue de Saint-Omer, B.P. 16, 62921 Aire-sur-la-Lys Cedex - ☎ 03 21 39 08 02 - Fax : 03 21 95 30 70 - redaction@echodelalys.fr

Le CESU : miracle ou mirage ?



Lancé en janvier par le ministre Jean-Louis Borloo, le chèque emploi service universel (CESU) vise à simplifier le recours aux « services à la personne », en conséquence créer des emplois. Sur le terrain, le scepticisme est de mise.

Lire page 6 et 7



Pour vos repas chauds ou buffets campagnards réceptions, communions, mariages, baptêmes, réunions sportives et autres...

Accepte les Tickets Restaurants et les Cartes Bleues
1, place de l'Eglise BOURECQ (LILLERS)
03 21 02 36 86 - Fax 03 21 61 01 49

Santé

Aire : la dialyse presque à domicile

Lire page 9

Thèse



L'Histoire de nos campagnes par Matthieu Fontaine

Lire page 15

Grippe aviaire

Des cadavres d'oiseaux, mais pas de virus !

Lire page 3

Éveil

Isbergues : des écoliers jouent la comédie

Lire page 23

Sport

Ce week-end, les badistes du Volant Airois jouent leur maintien en nationale 3

Lire page 29



GARAGE BLANPAIN
AGENT RENAULT DEPUIS 1927

SÉLECTION D'OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

VOIR LISTE PAGE 39

Notre priorité : votre satisfaction

ISBERGUES - 03 21 02 15 74 - ST-VENANT - 03 21 27 52 43

Un Mametzien termine sa thèse de doctorat en histoire

Un rêve d'écrire sur l'histoire

À la fin du mois de novembre, il soutiendra sa thèse sur la « vie dans les campagnes du Nord de l'Artois pour les bailliages de St-Omer et d'Aire, de 1677 à 1789 ».

Pour Matthieu Fontaine, jeune Mametzien de 27 ans, l'historien n'est pas forcément casanier, enfermé dans ses archives. « Même si on passe de nombreuses heures à déchiffrer et traduire des documents d'autrefois, on est également obligé d'aller vers les autres pour comprendre un phénomène ou même être conseillé sur une époque historique. » C'est la leçon qu'ont apportée huit ans de recherches à Matthieu Fontaine, étudiant en histoire sur le point de terminer sa thèse de doctorat sur « Vivre dans les campagnes du Nord de l'Artois pour les bailliages de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys, de 1677 à 1789 ».

Une passion naissante

La passion de l'histoire, Matthieu Fontaine semble l'avoir toujours eue. Lui-même avoue : « Je ne me rappelle plus d'où ça remonte ». Il ne l'explique d'ailleurs pas non plus : « peut-être est-ce le fait d'habiter à la campagne. Pourtant je n'ai pas eu de grands-parents pour me raconter l'histoire de leur vie d'avant. » Toujours est-il qu'au fur et à mesure de sa scolarisation, les différents professeurs d'histoire et géographie l'ont renforcé dans sa conviction que c'était sa voie. « La géographie est également une matière que j'apprécie. Je me rappelle m'être exercé plusieurs heures à réaliser des cartes. Mais j'ai une préférence pour l'histoire... » Qui n'a jamais recopié la généalogie de nos rois de France ? Et bien Matthieu, lui, les a non seulement recopiés en totalité, mais il s'est aussi intéressé aux rois d'Angleterre.

Hésitations entre les lettres et l'histoire

Après ces études collégiennes à Théroutan, puis lycéennes à Saint-Omer, il hésite entre les lettres et l'histoire. « J'aime également beaucoup écrire et la littérature. » Ce qui lui a fait pencher la balance ? « En histoire, on doit écrire beaucoup. » Malgré tout, ses premières années d'études ne l'intéressent pas réellement. Il avoue s'être « franchement en-

nuyé. Pour moi l'histoire, c'est du concret grâce aux recherches et aux publications. » Or ces trois premières années d'études, il doit les passer à apprendre les bases qui « sont tout de même importantes pour poursuivre le cursus ».

« Au début, j'étais davantage attiré par l'histoire contemporaine. Puis mes rencontres avec des professeurs d'histoire moderne, m'ont fait changer d'avis ». D'autant plus qu'il découvre la paléographie qui l'enchantait. « Je m'entraînais aux archives d'état civil de la ville d'Aire-sur-la-Lys pendant les vacances », se rappelle-t-il en souriant. Un entraînement qui va se révéler décisif pour la suite de ses études.

Un coup de foudre pour les recherches

Son Deug et sa licence, il les passe haut la main. Arrive alors la maîtrise et le début de ses premiers amours avec les archives. « Je voulais faire des recherches en lien avec la campagne, mais je ne savais pas dans quelle direction me diriger ». Après avoir pris conseil auprès de l'archiviste départemental, Jean-Marc Dissaux (également président de l'Association historique ALPHA d'Isbergues), ses recherches se portent sur la vie du village de Ruminghem (au Nord de Saint-Omer) de la fin du XVIIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. « Je ne connaissais pas la commune mais elle avait conservé de belles archives. Et ce fut le coup de foudre. Il le dit lui-même « je suis toujours fourré aux archives » que ce soit celles de Saint-Omer ou d'Arras, il y passe de longues heures. « J'ai pu découvrir celles de Vincennes ou encore de Paris ! », s'enthousiasme-t-il. Car contrairement à ce qu'on pense, des archives sur de petits villages comme Ruminghem, ou même comme Mametz, il en existe dans la Capitale française. « C'est avant tout des récits de voyage », explique-t-il en ajoutant, « l'Artois était également rattaché au secrétariat à la guerre et donc des traces de la vie au quotidien de ces villages audomarois, il en reste ».

Six ans de thèse



Matthieu Fontaine a consacré six ans de sa vie à la réalisation de sa thèse de doctorat.

Ses mentions « très bien » à la maîtrise, puis à son D.E.A. (diplôme d'études approfondies) le confortent dans sa passion, il fera une thèse. Il obtient même une allocation de recherche par le ministère de l'Éducation Nationale et de la Recherche pendant trois ans. « C'est une chance car maintenant rares sont ceux qui peuvent en avoir une ». En contrepartie, il doit réaliser 64 heures de cours de méthodologie par an à l'université d'Artois à Arras où il a étudié l'histoire. « C'était enrichissant même si je n'ai jamais voulu être professeur ».

À l'heure actuelle, il entame sa sixième et dernière année de thèse de doctorat. « Je devrais la soutenir fin novembre devant un jury composé de cinq personnes dont mon directeur de thèse. » Une échéance qu'il attend avec impatience sans passer pour

autant des étapes. « J'ai mis plus de temps à me mettre à la rédaction car j'avais plus de documents à brasser. » Et quand un problème surgit, il n'hésite pas à en parler à l'un de ses collègues. « Nous sommes en tout cinq à Arras, à préparer une thèse d'histoire ». Ça ressort les liens. « Ils m'apportent des lumières différentes sur des thèmes ou des périodes qui me sont moins connus ». Quant à l'avenir, après sa soutenance, il préfère ne pas trop y penser. « Je me concentre d'abord à ma thèse. Ensuite je verrais ». Car l'avenir est incertain. « Il n'y a plus beaucoup de débouchés pour ceux qui se

sont dirigés vers l'histoire. J'ai des amis de mon âge qui passent encore le CAPES et qui ne l'ont toujours pas réussi. Moi, je ne veux pas être professeur. Je voudrais me consacrer aux recherches et écrire sur l'histoire. Au fur et à mesure de mes recherches, j'ai mis de côté des anecdotes ou des documents qui me serviront par la suite à produire des publications. » D'ailleurs, il n'a pas attendu pour publier dans différentes revues comme celle des Antiquaires de la Morinie et pour le Comité historique du Haut-Pays. « Je veux faire partager mes trouvailles ».

VIRGINIE COURTEAUX

Un Crecquois condamné aux galères pour rupture de ban

Voici une anecdote, qui montre bien par ses zones d'ombre une partie du travail de reconstitution à partir des sources :

En 1775, un arrêté du conseil provincial d'Artois (la plus haute instance judiciaire de la province) nous apprend que Jacques Joseph Warin, dit Germain, habitant de Crecques, est condamné à servir comme forçat aux galères pendant trois ans pour rupture de ban. Cinq ans plus tôt, il avait été condamné au bannissement, c'est-à-dire à l'interdiction de vivre dans la province, peine lourde dans une société où la notion d'appartenance à un groupe, à une communauté, est très forte.

Germain, qui est marié et a des enfants, a donc enfreint l'interdiction qui lui était faite, il est pris et condamné. Nous ne savons rien de ce qui se passe entre 1775 et 1789, toujours est-il qu'à cette dernière date, sa femme, qui est dite veuve, et ses filles, demeurant alors dans le faubourg du Haut-Pont à St-Omer, vendent tous leurs biens à Crecques à Pierre Antoine Prain, marchand de moutons à Rebecques.

Germain est mort, sa famille, amputée du chef, a subi par ricochet sa condamnation et a trouvé refuge dans le faubourg populaire de St-Omer. Dix-neuf ans après la condamnation initiale, il ne reste rien du ménage à Crecques.

Par le biais de ces morceaux de vies, on voit ressurgir quelques destins parmi tous ceux qui, mis bout à bout, forment l'Histoire.



Ce dessin, qui vient de la bibliothèque de Saint-Omer, représente des paysans en train de « recueillir le fruit de leurs dîmes ». Il date des années 1776-1779.

Ecques

Amicale laïque

■ L'assemblée générale de l'amicale aura lieu le samedi 25 février à 20 h, salle du foyer rural.

Le programme sera le suivant : mot du président ; rapport moral du secrétaire ; compte rendu financier ; remise des prix et coupes aux tireurs seniors, juniors, dames et pistolet ; projection de diapos sur le rallye 2005 et une rétrospective : la projection d'un film réalisé lors du 2^e rallye en 1974 : les vallées de la Lys, de la Créquoise, de la Planquette, de la Canche. Repas et jeux à Beaurainville et remise des prix, salle Potier à Ecques ; tombola gratuite (se munir de la carte).

Classement annuel 2005

Seniors : 1. G. Bruge, 2. R. Darques, 3. F. Vidogue, 4. B. Dumont, 5. L. Delohen, 6. G. Baroux, 7. D. Tourneur, 8. V. Klekowicki.

Dames : 1. E. Bruge, 2. C. Mize, 3. G. Klekowicki.

Juniors : 1. E. De Ste-Maresville, 2. S. Bertin.

Pistolet : Excellence : C. Mize. 1. G. Bruge, 2. D. Tourneur, 3. E. Bruge, 4. E. De Ste-Maresville, 5. B. Dumont, 6. S. Bertin, 7. R. Darques, 8. G. Baroux, 9. G. Klekowicki.

Thiennes

Loto du Vélo Club Nœuxois

■ Il se tiendra à la salle des fêtes, le samedi 25 février à 17 h 30, ouverture des portes à 16 h, animé par Michel Seuwin. À gagner : 1 téléviseur 55 cm, 1 lecteur dvd + 50 films, 1 aspirateur Tornado... 1,50 euro le carton, 8 euros les 6, 15 euros les 13. Quine spéciale : 1 service de table 46 pièces A.I, 1 pierrade-raclette, 1 friteuse électrique. Buvette et restauration sur place.

Élection partielle ce 5 mars

■ Suite au décès du maire, Jean Bart, le conseil municipal doit procéder à l'élection de son remplaçant. Pour cela, il lui faut être au complet, c'est-à-dire être au nombre de quinze personnes. C'est pourquoi une élection partielle se tiendra le dimanche 5 mars, pour élire deux nouveaux conseillers. Déjà deux personnes se sont présentées : Henri Sailliot et Alain Cadart.

L'élection partielle, le dimanche 5 mars, de 8 à 18 heures à la salle communale, 14 rue de Tannay.

Boëseghem

Aide aux demandeurs d'emploi

■ Les jeunes gens âgés de 18 à 25 ans, demandeurs d'emploi non indemnisés, sont priés de passer en mairie afin de solliciter l'aide communale.

Rats musqués

■ Les appâts seront déposés par le personnel communal à partir du 24 février. Ne pas laisser divaguer les animaux domestiques jusque fin mars.

Concours de cartes

■ Le samedi 25 février à la salle des fêtes, l'Entente Sportive de Thiennes-Boëseghem organise un concours de belote et de 421. Nombreux lots (un lot sera remis à chaque joueur). Soupe à l'oignon, sandwich. Mise : 7 euros. Inscriptions 18 h 30. Début du tournoi 19 h 30.

Mairie

■ Le secrétariat de mairie de Boëseghem sera fermé du lundi 27 février au samedi 4 mars inclus, pour congés annuels. En cas d'urgence, merci de contacter Mme le Maire ou l'un de ses adjoints.